



Bulletin

Je soussigné

Agissant en tant que de la

Confirme, en conformité avec les articles IV & VIII des statuts de l'association :

1 - que la sociétécommuniquera à l'IPEA, à compter du 1^{er} janvier 2021 avec une reprise d'historiques sur deux années : (cocher la ou les cases idoines)

- Distributeur** : ses ventes directes au public ou de celles de son réseau de concessionnaires ou franchisés, pour un minimum de trois catégories de produits,
- Fournisseur** : ses ventes trimestrielles en valeur et en volume, par famille de produits (3 au minimum) et par circuits de distribution,
- Organisme de crédit** : le montant annuel des crédits accordés en valeur par circuits de distribution et profils de clientèle.

2 - que la société acquittera la cotisation annuelle à IPEA (actuellement de 1.500€ HT pour l'année 2021).

Fait à le

Signature